



# *Chantiers de Jeunes*

## *Provence Côte d'Azur*

**POUR construire ses loisirs**  
**Toute l'année.**

**ÉTÉ**  
**2017**



**De 13**  
**à**  
**17 ANS**

**19 SÉJOURS**



**6 LIEUX DE**  
**CHANTIERS**  
**DIFFÉRENTS**



## UN PROJET

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre. Nous donnons à tous les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animation amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

## UN CONTRAT

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

## UNE JOURNÉE TYPE



Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes partent seuls faire les courses. A leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10 h 30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leurs sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 19h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc.).

## TOUS NOS SÉJOURS

### LE FORT ROYAL DE L'ÎLE STE MARGUERITE

- du 10 au 22 juillet 2017
- du 24 juillet au 05 août 2017
- du 07 au 19 août 2017
- du 21 août au 02 septembre 2017

### LA BATTERIE DE LA CONVEN- TION DE L'ÎLE STE MARGUERITE

- du 10 au 22 juillet 2017
- du 24 juillet au 05 août 2017
- du 07 au 19 août 2017
- du 21 août au 02 septembre 2017

### LE MOULIN DE SAINT CASSIEN DES BOIS

- du 10 au 22 juillet 2017
- du 24 juillet au 05 août 2017
- du 07 au 19 août 2017
- du 21 août au 02 septembre 2017

### LES CANAUX DES CANEBIERS

- du 10 au 22 juillet 2017
- du 24 juillet au 05 août 2017
- du 07 au 19 août 2017
- du 21 août au 02 septembre 2017

### L'ESCALIER DU CHÂTEAU DU PARC VALROSE DE NICE

- du 10 au 22 juillet 2017
- du 24 juillet au 05 août 2017

### SENTIERS D'ACCÈS AUX GALERIES À NEIGE ET MERVEILLES

- du 10 au 22 juillet 2017

#### PARTICIPATION DEMANDÉE

Pour tous les adhérents : 403 euros

Pour les adhérents réguliers de la Région : 273 euros

Tarifs dégressifs pour les Cannois : de 78 euros à 208 euros

Pour les structures : 520 euros



# LES LIEUX DE CHANTIERS

## LE FORT ROYAL DE L'ÎLE STE MARGUERITE

EFFECTIF : 14 jeunes

### SITUATION :

L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVII<sup>ème</sup> siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.



### MODE DE VIE :

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective. Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort. Ils entretiennent leurs lieux de vie. Ils sont logés dans des dortoirs de 6 à 8 lits.



### LE CHANTIER :

Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager différentes parties du Fort (caladage, rejointoiement, rénovation intérieure...).

### ACTIVITÉS :

Les activités de l'après-midi sont principalement axées sur la mer (catamaran, kayak de mer, baignade,...). Des animations sont organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle).

C  
A  
N  
N  
E  
S

# LES LIEUX DE CHANTIERS

## *LA BATTERIE DE LA CONVENTION DE L'ÎLE STE MARGUERITE*

**EFFECTIF** : 14 jeunes agés entre 15 et 17 ans.

**SITUATION** : La Batterie de la Convention est un petit fortin situé à la pointe Est de l'île Ste Marguerite, en baie de Cannes. Son insularité et les deux kilomètres la séparant du Fort Royal en font un lieu isolé entre mer et forêt où les notions d'autonomie et de vie de groupe sont particulièrement présentes.

Inscrit au titre des monuments historiques le 6 juin 1933, cet ancien bâtiment militaire, cubique, aux façades symétriques avec un toit terrasse, est entouré d'une douve. Il est composé de dix pièces desservies par un couloir central.

**MODE DE VIE** : Les jeunes participent à tous les moments de vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas.

Ils sont logés au sein même de la Batterie dans des dortoirs de 6 à 8 lits.

**LE CHANTIER** : Il s'agit de préserver un patrimoine historique. Ce chantier consistera à remettre en état l'ensemble des pièces que composent ce petit fortin en utilisant des techniques et matériaux traditionnels.

**LES ACTIVITÉS** : Les activités de l'après-midi sont principalement axées sur la mer (catamaran, kayak de mer, baignade,...).

Des animations sont organisées par l'équipe d'animateurs et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle).



C  
A  
N  
N  
E  
S

# LES LIEUX DE CHANTIERS

## LE MOULIN DE ST CASSIEN DES BOIS

**EFFECTIF** : 14 jeunes

**SITUATION** : Le moulin de St Cassien des Bois se situe sur la commune de Tanneron, à 23 km de Fayence. Tanneron s'étend sur 5396 ha et comprend 1200 habitants.

Une des particularités de la commune est de posséder 22 hameaux, dispersés pour l'essentiel sur le versant nord-est du massif.

Le moulin de St Cassien des bois est situé à proximité de deux bâtis majeurs, datant sensiblement de la même époque : la chapelle de St Cassien des bois, construite au XII<sup>ème</sup> siècle sur le lieu de franchissement de la Siagne, et la Tour Quadrangulaire de St Cassien, ruine d'un ancien château fortifié, édifiée au XI<sup>ème</sup> siècle, servant à la fois de forteresse et d'hospice, étape pour les voyageurs et autres pèlerins de Compostelle.

**MODE DE VIE** : Les jeunes seront hébergés en camp fixe sous tentes (type marabout). Ils participeront à tous les moments de vie collective : courses, préparation des repas, entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activité...

**LE CHANTIER** : Il s'agit de préserver un patrimoine historique (le moulin). C'est un bâti original, avec un canal intégré à la bâtisse. Il s'agit à terme de pouvoir donner vie au site dans son ensemble en utilisant la bâtisse comme support pour un écomusée. Cette année, nous allons nous concentrer sur le réappareillage des différents murs de la bâtisse entamés les années précédentes.

**LES ACTIVITÉS** : Elles seront principalement axées sur la découverte de l'environnement naturel par le biais d'activités sportives et de plein air (canyoning, escalade, randonnée, VTT...) mais aussi diverses activités de loisirs (visites, grands jeux...).



T  
A  
N  
N  
E  
R  
O  
N



# LES LIEUX DE CHANTIERS

## LES CANAUX DES CANEBIERS

M  
O  
U  
A  
N  
S  
  
S  
A  
R  
T  
O  
U  
X

**EFFECTIF** : 14 jeunes

**SITUATION** : Les canaux sont situés sur la commune de Mouans-Sartoux. Ils commencent à la jonction de la rivière la Mourachone et de la source de la Foux et se déroulent sur près de trois kilomètres jusqu'au bout de la plaine des Canebiers. Ils servaient autrefois à irriguer la plaine composée de multiples parcelles de jardins ouvriers.

**MODE DE VIE** : L'hébergement se fera sur le terrain communal de Haute Combe, en camp fixe sous tentes (type marabout). Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective, courses, préparation des repas, entretien du lieu de vie.

**LE CHANTIER** : Dans la continuité des travaux effectués ces dernières années, au terme du projet de raccordement et de remise en état de l'ensemble des canaux, il s'agira d'aménager les berges des canaux en utilisant des techniques traditionnelles.

**LES ACTIVITÉS** : Les activités de loisirs seront axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T., canyoning, kayak, baignade...), mais aussi diverses activités de loisirs (visites, grands jeux...).



# LES LIEUX DE CHANTIERS

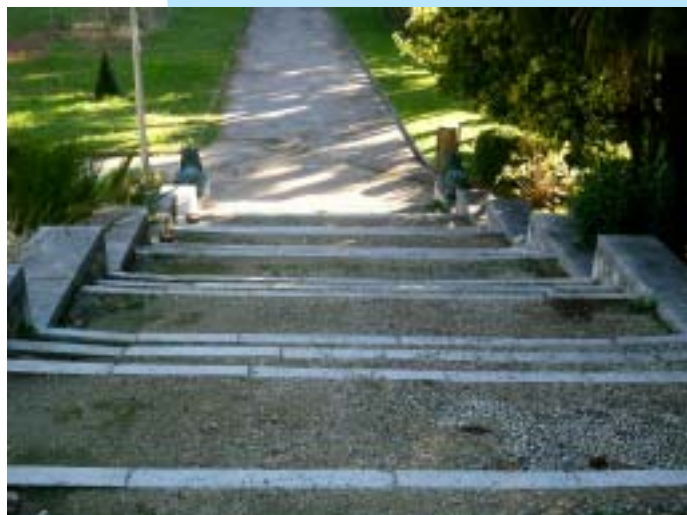
## L'ESCALIER DU CHÂTEAU DU PARC VALROSE DE NICE

**EFFECTIF** : 14 jeunes

**SITUATION** : Valrose était le nom d'une des plus belles propriétés de la Riviera. C'est aujourd'hui le nom d'un Campus universitaire parmi les mieux situés de France, doté d'un parc et de bâtiments classés monuments historiques.

**MODE DE VIE** : L'hébergement se fera en cité universitaire avec des chambres séparées filles/garçons. Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective, courses, préparation des repas, entretien du lieu de vie.

**LE CHANTIER** : Le chantier consiste à remettre en état, restaurer et mettre en sécurité les escaliers du Parc du château Valrose. L'objectif, en lien avec les différentes restaurations effectuées dans le parc, est de remettre en valeur le site tout en permettant un accès sécurisé pour les centaines d'étudiants et de visiteurs qui le traverse.



**LES ACTIVITÉS** : Les activités de loisirs seront axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T., canyoning, kayak, baignade...), mais aussi diverses activités de loisirs (visites, grands jeux...).

N  
I  
C  
E



# LES LIEUX DE CHANTIERS

## SENTIERS D'ACCÈS AUX GALERIES À NEIGE ET MERVEILLES

**EFFECTIF** : 11 jeunes

**SITUATION** : Le hameau de la Minière de Vallauria, géré par l'association Neige et Merveilles, est situé à 1400 m d'altitude, aux portes de la Vallée des Merveilles, entre St Dalmas de Tende et Castérino. Depuis plusieurs années, différents chantiers sont consacrés à l'aménagement de la mine et de ses abords en vue d'une future ouverture au public.

**MODE DE VIE** : Les jeunes seront hébergés dans les locaux de Neige et Merveilles. Ils participeront à la vie collective du lieu d'accueil. Ils auront la responsabilité de faire les repas eux mêmes, en tenant compte des denrées mises à leur disposition et en concertation avec l'ensemble du groupe.

**LE CHANTIER** : Cette année, le chantier consistera à effectuer différents travaux sur le sentier donnant accès aux galeries souterraines afin d'améliorer le confort de la marche et assurer la sécurité du public.



**LES ACTIVITÉS** : Les activités seront axées principalement sur la découverte des sites archéologiques et du parc du Mercantour, ainsi que sur la pratique de sports liés à la montagne, mais aussi diverses activités de loisirs (visites, grands jeux...).

**INDISPENSABLE** : *Duvet chaud + Bonnes chaussures de montagne.*

*Carte d'identité (passage par l'Italie)*

P  
A  
R  
C  
D  
M  
E  
R  
C  
A  
N  
T  
O  
U  
R

## COMMENT S'INSCRIRE

Une réservation téléphonique est préférable. Vous avez un délai de 5 jours pour nous faire parvenir votre fiche d'inscription, l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50% d'arrhes.

Nous vous confirmerons alors l'inscription par courrier en y joignant notre projet éducatif et les pièces à compléter pour votre dossier : fiche sanitaire de liaison, autorisation parentale.

Le solde de votre participation devra nous parvenir 30 jours avant le début du stage (sans quoi votre réservation ne serait plus prioritaire) avec un certificat médical «*de non contagion, d'aptitude à la pratique des sports de plein air et d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires*». Vous recevrez alors une «feuille de route» vous donnant toutes les informations complémentaires (*heures de rendez-vous, affaires indispensables...*).

Règlement par chèque à l'ordre de *Chantiers de Jeunes P.C.A.*

Les chèques vacances sont acceptés.

Pour les aides aux vacances de la C.A.F., nous consulter.

### L'ADHÉSION

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros .

### RÉDUCTIONS

Pour les séjours, à l'exception des institutions, une réduction est accordée aux adhérents de la région PACA et les Cannois bénéficient de tarifs dégressifs dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (sur présentation du quotient familial fourni par la C.A.F., ou à défaut de l'avis d'imposition).

### ANNULATIONS

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable. Moins de 30 jours avant le début du stage le montant des arrhes sera retenu (le cachet de la poste faisant foi). Arrivées tardives et départs anticipés ne font l'objet d'aucun remboursement.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps nous vous ferions une autre proposition, dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements.

### AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.



# VACANCES SCOLAIRES

## LES SÉJOURS

Cinq heures de chantier le matin sont au programme. Les travaux varient selon les lieux, de la restauration à l'aménagement de locaux et à la protection de l'environnement. Les après-midis et les soirées sont consacrés aux activités sportives et de loisirs en fonction des possibilités du lieu et des désirs du groupe.

Les séjours à «thème» se déroulent lors de certaines petites vacances scolaires. C'est l'occasion pour les jeunes de s'initier ou de se perfectionner dans différents domaines (musique, photo, cirque..).



## JOURNÉE CHANTIER / ACTIVITÉ

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00, à la Maison des Chantiers, nous proposons aux jeunes de venir pendant les vacances scolaires faire du chantier à la journée soit pour participer à des activités ponctuelles programmées ou soit pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.





## LA MAISON DES CHANTIERS DE JEUNES

**SITUATION** : La Maison des Chantiers de Jeunes est le siège social de l'association à Cannes la Bocca. Elle a été réalisée en grande partie par les jeunes. Elle est le point de départ de nos activités.

Tous les jeunes adhérents de l'association peuvent venir trouver une aide, un conseil et recevoir un accompagnement social, scolaire ou autre (réalisation de C.V, lettre de motivation, recherche d'emplois...). Les animateurs sur place pourront programmer avec le jeune un suivi plus individuel.



### L'ORGANISATION

Nous donnons la possibilité aux jeunes d'autofinancer leurs loisirs en faisant du chantier. En échange du temps de chantier les jeunes gagnent des « points tortues » qui leur permettent de participer à des temps d'activités et de loisirs à moindre coût (1 point tortue équivaut à 7 euros).

### LES MERCREDIS CHANTIERS-ACTIVITÉS

Les mercredis après-midi, la Maison des Chantiers est ouverte et les jeunes peuvent venir faire du chantier ou participer aux activités programmées et peuvent également mettre en place un micro-projet.

Accueil de 14h00 à 18h00.

Le chantier :

Les mercredis quand ils participent au chantier, ils gagnent deux «points tortues» soit 14 *euros* et peuvent alors s'en servir pour une activité payante du mercredi, pour un W.E ou pour un micro-projet.

### LES WEEK-ENDS MICRO-PROJETS

Ils commencent le samedi à 13H30 et finissent le dimanche aux environs de 18h. Le samedi après-midi est consacré au chantier et le dimanche à l'activité de loisir. Les week-ends peuvent être aussi l'occasion d'organiser un micro-projet.

Pour pouvoir organiser une après-midi ou un week-end d'activité (ski, voile, tournoi de foot,...) avec des ami(e)s, les jeunes ont la possibilité de venir à l'association pour organiser un projet.

Ils peuvent aussi effectuer des recherches (internet, prospectus...), nous demander conseil et construire un projet.

## L'ÉTAPE ACCUEIL

Le soir, hors vacances scolaires, la Maison des Chantiers est ouverte les mardis, jeudis et vendredis à partir de 17h00. Les jeunes ont la possibilité de se faire aider pour les devoirs, d'effectuer des recherches sur Internet, de demander conseil pour construire des micro-projets ou tout simplement pour passer un moment convivial avec leurs ami(e)s et les animateurs.



## LES SOIRÉES

Un projet de sortie, pour un spectacle ou un concert, avec 4 jeunes minimum, nous mettons à disposition un animateur et un véhicule pour vous permettre d'organiser votre soirée (les réservations et le coût du spectacle restant à votre charge...).



## RÉGLEMENTATION

Tous nos séjours sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

## AGRÉMENTS

Notre association est agréée «jeunesse et éducation populaire» par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et «association de défense de l'environnement» par le Ministère de l'Environnement.

## ENCADREMENT

Les directeurs et animateurs sont brevetés, leur rôle est d'aider à organiser tous les moments de la journée. Ils veillent à la sécurité morale et physique des jeunes.

## ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités.

## TARIFS

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Région PACA, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

## AUTRES ACTIONS

Programme ERASMUS + :

Nous sommes une plateforme coordinatrice pour le Service Volontaire Européen (SVE), habilités pour effectuer l'accueil, l'envoi et la coordination de SVE.

Nous organisons également des échanges interculturels entre des groupes de jeunes de France et de différents pays européens.

**Actions spécifiques:**

Nous organisons ponctuellement des projets spécifiques avec pour base de fonctionnement le projet éducatif des Chantiers de Jeunes. Ces actions sont réalisées en fonction des demandes de nos différents partenaires (chantier d'insertion, classe patrimoine...)

## LA FORMATION D'ANIMATEURS

L'association a mis en place un système de bourse, pour aider au financement du B.A.F.A et B.A.F.D.

Pour toute information, contacter Laëtitia à l'association au 04.93.47.89.69



# FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

.....

Profession:.....

N° tél:.....

E-Mail:.....

autorise mon fils, ma fille :

NOM:.....

Prénom:.....

Date de naissance : .....

Adresse: .....

.....

.....

N° tél:.....

E-Mail :.....

à participer aux activités organisées par les Chantiers de Jeunes

et je l'inscris au séjour de :.....

du :.....au :.....

Pendant ce séjour vous pourrez me joindre:

.....

Tél :.....

Je souscris aux conditions générales. J'autorise les organisateurs à faire prodiguer les soins médicaux et chirurgicaux éventuellement nécessaires. Veuillez trouver ci-joint le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et 50 % du prix du séjour à titre d'arrhes.

J'autorise les C.J.P.C.A à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de présentation et de promotion des chantiers bénévoles

OUI            NON            (rayer la mention inutile)

Signature des parents :

Pourquoi je veux participer à ce chantier ?

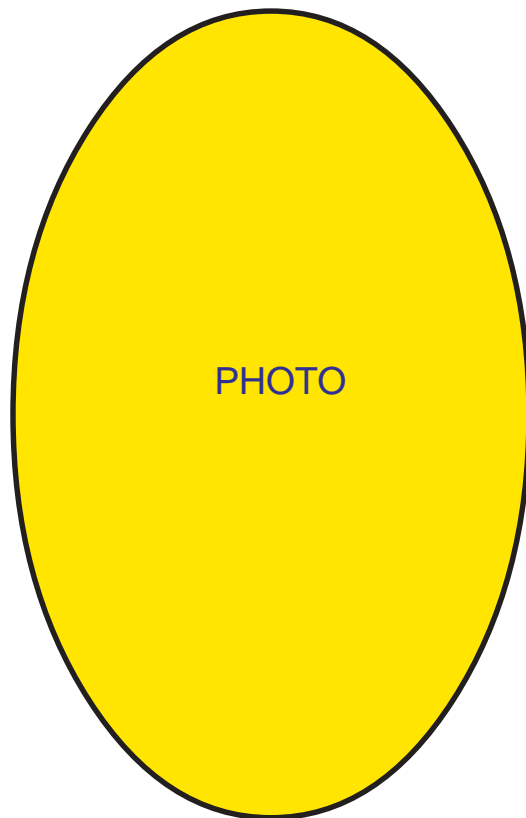
.....

.....

J'ai pris connaissance du contrat que les Chantiers de Jeunes passent avec moi (5h00 de chantier et vie collective, voir projet de l'association) et je m'engage à participer à sa mise en oeuvre lors de mon séjour.

Signature du participant :

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations que nous détenons en vous adressant au secrétariat des C.J.P.C.A.





*Vous détenez à présent toutes  
les informations nécessaires.  
Il ne reste plus qu'à vous inscrire  
le plus rapidement possible.*

*Chantiers de Jeunes  
Provence Côte d'Azur  
7, Avenue Pierre de Coubertin  
06150 Cannes la Bocca  
Tel: 04.93.47.89.69.  
Fax: 04.93.48.12.01  
Site: [www.cjpca.org](http://www.cjpca.org)  
E-mail: [cjpca@club-internet.fr](mailto:cjpca@club-internet.fr)*

